

2019-05 LE BILAN ORTHOPHONIQUE, ACTE FONDATEUR DE L'INTERVENTION ORTHOPHONIQUE : ACTION D'ÉVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES - Session 7

FORMATION DE :
Emilie LORRAIN, Orthophoniste

Espace Vestrepain, 24 rue Vestrepain 31100 TOULOUSE

Le 14/06/2019 de 09:30 à 12:30 et de 14:00 à 18:00

Le 13/09/2019 de 9:00 à 13:00

Le 06/12/2019 de 09:00 à 13:00

CONTACT(S) :
Chloé COLOMBET - sdormp.form@perfectariat.fr

Ce programme permet de valider un DPC en 2019, mais il est également possible de participer à la partie
présentielle de la formation en modalité non DPC.

CADRE DE LA FORMATION

Type de programme :
Evaluation des pratiques professionnelles

Orientation(s) :

Orientation n° 1 : l'intervention orthophonique dans les troubles développementaux de l'enfant. :

Orientation n° 2 : l'intervention orthophonique auprès des patients cancéreux. :

Orientation n° 3 : l'intervention orthophonique dans les troubles de la phonation. :

Orientation n° 4 : l'intervention orthophonique dans les troubles d'origine neurologique. :

Orientation n° 5 : l'intervention orthophonique dans les troubles de l'oralité. :

Orientation n° 6 : l'intervention orthophonique dans les troubles du spectre autistique. :

FORMATION SDORMP FORM

Orientation n° 7 : l'intervention orthophonique dans les handicaps sensoriels, moteurs et mentaux. :

Méthode(s) :

Formation continue

Objectifs pédagogiques de la formation :

Découvrir, utiliser et s'approprier l'outil d'évaluation des pratiques professionnelles autour du thème du bilan orthophonique. L'action aura pour objectif d'amener les professionnels, réunis en petits groupes, à analyser les situations cliniques rencontrées dans leur pratique quotidienne du bilan orthophonique.

A noter, les participants devront effectuer 3 bilans initiaux de patients entre le temps 2 et le temps 3.

Résumé :

Acte fondateur de l'intervention orthophonique, le bilan concerne tous les types de pathologies rencontrées par les orthophonistes dans leur pratique.

L'action d'évaluation des pratiques propose d'accompagner les professionnels, réunis en petits groupes, à analyser les situations cliniques rencontrées dans leur pratique quotidienne du bilan orthophonique.

En référence à la méthodologie dite d'audit clinique ciblé, proposée par la HAS, cette action permet une démarche d'évaluation, puis d'amélioration des pratiques professionnelles. Des outils d'analyse permettront la présentation des résultats. L'organisation de l'action en 3 temps à quelques mois d'intervalle permet l'évolution du groupe tout au long de l'action.

Les participants seront amenés à adopter une posture réflexive permettant une réflexion et un échange sur leur pratique de manière critique et constructive, tout en se référant et en créant des liens avec les textes régissant la profession en matière de bilan : code de la santé publique, convention, nomenclature, référentiels activités et compétences.

Chaque participant travaillera d'une part, sur ses propres dossiers (sélection randomisée et anonymisée au regard du groupe) et réfléchira autour des résultats de l'ensemble du groupe. Il pourra ainsi se forger une habitude d'autoanalyse permanente de sa pratique.

Objectifs portant sur l'analyse des pratiques :

Moyens d'encadrement, pédagogiques et techniques :

- Apports théoriques par la méthode de l'exposé (Présentation power point)
- Utilisation d'outils d'analyse
- Groupe d'analyse des pratiques
- Suivi d'indicateurs
- Évaluation personnelle de sa pratique en regard de celle proposée de manière consensuelle
- Prise de conscience des éléments indispensables à mettre en œuvre
- Évaluation à distance des effets de la prise de conscience sur sa propre pratique et des adaptations apportées.

Un représentant de l'organisme de formation sera présent lors de la formation. Un questionnaire de

FORMATION SDORMP FORM

connaissances et un questionnaire de satisfaction seront envoyés par mail en fin de formation et devront être complétés en ligne dans le délai imparti

Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation :

Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.

Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation :

A l'issue de l'action de formation, une attestation de fin de formation sera délivrée au stagiaire. Le suivi de la formation ne donne pas lieu à délivrance de diplôme, certificat ou de tout autre document la sanctionnant.

Public concerné par l'action de formation : Orthophoniste.

PROGRAMME DE LA FORMATION

2019-18 LE BILAN ORTHOPHONIQUE, ACTE FONDATEUR DE L'INTERVENTION ORTHOPHONIQUE : ACTION D'ÉVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES - le 14/06/2019, 1ère ½ journée de 09:30 à 12:30 :

THEME : Présentation de l'outil, remise des documents aux stagiaires, expérimentation de l'outil

9h30-10h

Accueil des participants, tour de table

10h-11h30

Présentation de l'outil : (Diaporama, Remise de la pochette contenant : 1 dossier-type ; 3 référentiels annexes + grilles consignes de remplissage, glossaire ; Guide de l'utilisateur ; Liste des adresses de messagerie des stagiaires et du facilitateur)

11h30-11h45

Pause

11h45-12h30

Explications du guide de l'utilisateur

2019-18 LE BILAN ORTHOPHONIQUE, ACTE FONDATEUR DE L'INTERVENTION ORTHOPHONIQUE : ACTION D'ÉVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES - le 14/06/2019, 2nde ½ journée de 14:00 à 18:00 :

14h-16h

Présentation du matériel (Questionnaires, Documents....)

Mise en situation à l'aide du dossier fictif

Distribution et explication de la fiche de randomisation

Présentation du site permettant la saisie en ligne

16h-16h15

Pause

16h15-18h

Mise en situation avec un dossier-patient

Questions

Attribution du code d'accès au site

Rappel de l'échéancier et des tâches à effectuer entre les sessions (renseigner les 3 types de questionnaire : bilan - Hygiène et sécurité - évaluation et organisation du cabinet).

2019-18 LE BILAN ORTHOPHONIQUE, ACTE FONDATEUR DE L'INTERVENTION ORTHOPHONIQUE : ACTION D'EVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES - le 13/09/2019, 1ère ½ journée de 9:00 à 13:00 :

THEME : Suivi du déroulement du travail, analyse des résultats commune des résultats du groupe, choix des axes d'évolution et élaboration commune d'une stratégie à expérimenter, précisions, explications avec exemples.

9h-9h30

Accueil des participants, recueil des premières impressions

Liste des questions sur l'analyse des dossiers et regroupement par questionnaires et par thèmes

9h30-11h00

Présentation et analyse des résultats collectifs

Etude des items à améliorer collectivement.

Présentation des axes prioritaires à travailler.

11h00-11h15

Pause

11h15-13h00

Elaboration des outils complémentaires (grilles d'analyse, procédures, attribution des recherches à effectuer en référence aux exemples fournis).

Questions

Rappel de l'exigence de réaliser tous les nouveaux bilans en intégrant les grilles d'analyse et procédures retenues.

2019-18 LE BILAN ORTHOPHONIQUE, ACTE FONDATEUR DE L'INTERVENTION ORTHOPHONIQUE : ACTION D'EVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES - le 06/12/2019, 1ère ½ journée de 09:00 à 13:00 :

THEME : résultats du second passage comparaison T2-T1, analyses, constats, discussions, poursuite de l'élaboration, échanges de points de vue, phase de « consolidation » des représentations collectives

9h-11h

Accueil des participants, Tour de table :

- Impressions,
- Commentaires,

Restitution des résultats du groupe, Analyse-comparaison des résultats T2/T1

11h-11h15



FORMATION SDORMP FORM

Pause

11h15-13h00

Analyse

Evaluation des résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés par le groupe

Evaluation par chaque participant de sa progression personnelle Réflexion, discussion et synthèse des travaux du groupe.

En fonction de l'analyse des résultats individuels et collectifs, élaboration d'un document final propre au groupe en fonction des résultats T2/T1

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée de la formation : 15 heures.

Coût de la formation : 360,00 euros TTC.

Coût de la formation en modalité DPC : 420,00 euros TTC.

Participants : 12

Lieu(x) de la formation : Espace Vestrepain, 24 rue Vestrepain 31100 TOULOUSE

INSCRIPTION

Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SDORMP FORM.

Les professionnels libéraux qui souhaitent valider leur DPC au titre de cette formation doivent également s'inscrire sur le site www.mondpc.fr. Ils seront guidés dans leurs démarches tout le long de leur inscription. Attention veillez à ne pas commettre d'erreur dans la saisie de votre courriel.

Pour accéder rapidement à cette formation, entrez 56751900009 à la rubrique Référence programme ANDPC et cliquez sur rechercher.

Professionnels salariés :

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2019.

Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC en assistant uniquement à (aux) étape(s) cognitive(s).

Le professionnel salarié peut se préinscrire auprès de SDORMP FORM, cette inscription devra être confirmée par son employeur.

L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SDORMP FORM le coût de la formation.

Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SDORMP FORM.

Professionnels libéraux :

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2019.

Frais de participation :



FORMATION SDORMP FORM

Pour bénéficier de ce dispositif, le professionnel doit :

- Participer, dans les délais impartis, aux étapes évaluatives.
- Assister à la totalité de(s) étape(s) cognitives (présence attestée par la signature d'une feuille d'émargement à chaque demi-journée).

Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC en assistant uniquement à (aux) étape(s) cognitive(s).

Le professionnel s'inscrit à la formation et règle à SDORMP FORM le coût de la formation.

Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SDORMP FORM.